



FRAKTION



Monsieur Mars di Bartolomeo
Président de la Chambre
des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 2 septembre 2016

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures concernant la ligne ferroviaire «Liège-Gouvy».

Selon des informations parues dans la presse belge, la SNCB est en train d'étudier la possibilité d'augmenter la cadence de circulation des trains sur la ligne ferroviaire «Liège-Gouvy» à un train toutes les heures. Actuellement les deux villes sont reliées par une voie ferrée dans un rythme de deux heures seulement. Cette adaptation des horaires permettra de mieux répondre aux besoins des utilisateurs des chemins de fer dont notamment les nombreux travailleurs frontaliers et étudiants.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

- Monsieur le Ministre est-il au courant des plans susmentionnés de la SNCB ?
- Dans l'affirmative, quelles pourraient être les répercussions d'une telle décision pour la société nationale des chemins de fer luxembourgeois et notamment sur la ligne « Gouvy-Luxembourg » ?
- Monsieur le Ministre a-t-il déjà eu des pourparlers avec son homologue belge et le cas échéant quelles ont été les conclusions prises ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Martine Hansen

Ali Kaes

Marco Schank

Eicher Emile

Députés



Luxembourg, le **17 OCT. 2016**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
Entrée le:

17 OCT. 2016

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2355 du 2 septembre 2016 des honorables députés Madame Martine Hansen, Monsieur Ali Kaes, Monsieur Marco Schank et Monsieur Emile Eicher concernant la ligne ferroviaire Liège-Gouvy, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
**Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n° 2355 du 2 septembre 2016 de Madame la Députée Martine Hansen et de Messieurs les Députés Marco Schank, Aly Kaes et Emile Eicher

Par leur question parlementaire n° 2355 du 2 septembre 2016, les honorables Députés souhaitent avoir des informations concernant la ligne ferroviaire Liège - Gouvy.

D'après nos informations, le contrat de gestion de la SNCB, qui fixe les objectifs de l'État pour l'entreprise publique, est échu depuis 2012.

Se pose actuellement en particulier la question comment la SNCB et Infrabel vont se partager l'effort de faire des économies à concurrence de 3 milliards d'euros, tel que commandé par le gouvernement fédéral selon les informations parues dans la presse belge. Dans cet ordre d'idées, le gouvernement fédéral a chargé la SNCB et Infrabel d'évaluer plusieurs scénarios budgétaires dont certaines idées ont d'ailleurs été publiées dans la presse belge.

Les discussions au sujet du groupe ferroviaire SNCB/Infrabel ne sont pas encore terminées et se poursuivent à tous les niveaux en Belgique.

De façon générale, toutes les réunions régulières que j'ai avec mon homologue belge, Monsieur le Ministre François Bellot, sont mises à profit pour notamment faire avancer tous les dossiers ferroviaires entre la Belgique et le Luxembourg.